Velo NB Awards Guidelines

Preamble

This document contains all guidelines and nomination procedures for the annual Velo NB Awards. Please read this booklet carefully before submitting an Official Nomination Form(s). Please note nominations must be fully completed.

How to Recommend Changes to the Guidelines

Velo NB will review the guidelines on a yearly basis for possible changes to the upcoming year. Please send your comments, concerns, and suggestions in writing by January 31, of the year the awards take place. Any changes will need to be submitted to Velo NB at awards@velonb.ca

Any recommendations received after this date will be reviewed for the following year.

Velo NB Awards Calendar

EVENT/ACTIVITY DATE/DEADLINE

Qualifying period for nominees - January 1, 2026 to December 31, 2026

Distribution of nomination packages - November 18, 2026

Nomination deadline February 18, 2027

Eligibility review by February 24, 2027

Review and selection of finalists By March 9, 2027

Letter to finalists By March 11, 2027

Announcement of all finalists By March 12, 2027

Velo NB Awards on April 18, 2027

Deadline for submission of proposed changes to the Velo NB Awards moving forward by September 31, 2027

VELO NB AWARD PROCESS

Overview

Velo NB is the provincial governing body for cycling in New Brunswick. We represent the full range of disciplines in our sport, as well as recreational cyclists, and advocacy. Our mission is to provide opportunities and support for cyclists, athletes, coaches, and commissaires. We do this through athlete development, competitions, and collaboration with various stakeholders focusing on the growth and safety of our sport. Velo NB oversees the celebration of cyclist's achievements at the annual Velo NB Awards.

Review

Velo NB is committed to reviewing the award guidelines yearly to ensure that they meet best practices.

Process

Each year, Velo NB sends out a Call for Nominations for the upcoming Velo NB Awards. The call goes out to the members of Velo NB and their affiliates.

Any person that meets the current Velo NB Awards eligibility criteria may be entered for consideration. Eligible entries are for achievements, performances, stories, or contributions that take place between January 1, 2026 until December 31, 2026.

The Lifetime Achievement Award will look at a nominee's contributions more than the time period mentioned above.

Upon receipt, Velo NB reviews each nomination to ensure eligibility requirements are met and identifies any concerns, inconsistencies, or missing information before being forwarded to the Selection Committee.

The selection committee is made up of knowledgeable representatives from across the cycling sector. Once the selection committee has submitted their votes, we will be notifying finalists, and inviting individuals to the Awards ceremony held on April 18, 2026

Velo NB reserves the right to determine the number of winners for each award

Finalists

Velo NB provides one award/trophy per category. Additional trophies may be purchased by other category winners, please contact Velo NB.

ELIGIBILITY

Who can be nominated?

Each nominee must be:

i) A Canadian citizen or landed immigrant;

ii) A 2026 Velo NB Member, or affiliated Club/Team in good standing

iii) President's Award nominees must be in good standing with respect to Canada's Policy on Doping in Sport;

iv) Coach of the Year Awards nominees must be actively working with one or multiple athletes and have at minimum an "In Training" status in a NCCP context.

v) Professional athletes, coaches, teams, or officials are eligible if the performance takes place at an International Olympic Committee, International Paralympic Committee, or UCI sanctioned event.

Qualifying Period

Eligible entries are for performances or contributions that take place from January 1, 2026 to December 31, 2026. The only exceptions pertain to the Val Cormier Award.

Who can submit a nomination?

Anyone can nominate an individual or team for the Velo NB Awards.

How to submit a nomination?

The nominating person must complete the Official Nomination Form, in accordance with the following specifications, to Velo NB through the online form.

i) Nominations must be submitted on the Official Nomination Form.

ii) Nominations must be accompanied by:

a. All relevant competition and other related information,

b. Biography of the nominee

c. Any supporting documents that are relevant to the category of the nomination

(i.e., testimonials, community/sport impact statements, etc.)

iii) In the event that a nominee is being nominated in more than one category, please ensure that each category is checked off in the application form and that all relevant supporting documents for that specific category are identified and included in the submission.

iv) Any questions should be directed to:

awards@velonb.ca

Deadline to nominate is February 18, 2027 at 11:59pm

Conditions of Entry

i) The nominating person warrants that the information presented in the Official Nomination Form is a true and fair record of the individual, club, or team accomplishments.

ii) If necessary, the nominating person can provide proof of any information requested by the Selection Committee to verify ranking, depth of field, awards, testimonials, or other relevant information (to be submitted on request of Velo NB).

iii) The nominating person and the nominee grant Velo NB the right to use any of the provided materials for promotional, media, and broadcast purposes as related to its mandate.

iv) The nominating person warrants that all individuals/clubs/teams have been notified of their nomination.

v) The nominating person warrants that the completed Official Nomination Form is accompanied by all required documentation as outlined above. In any case in which Velo NB or selection committee determines that the information provided is inaccurate or incomplete, and that the nominee is therefore incorrectly entered, Velo NB or selection committee reserves the right to declare the nomination submission to the Velo NB Awards as ineligible.

vi) A person deemed to be ineligible by Velo NB or selection committee has the right to appeal the decision to the Velo NB Board of Directors.

vii) The nominating person acknowledges and agrees that the selection committee may recommend to the Velo NB Board of Directors that no awards be given in any category in which the nominees entered do not meet Velo NB eligibility standards or if not, enough entries are submitted.

viii) The signature on the Official Nomination Form of the person nominating signifies an understanding and acceptance of the New Brunswick Sport Awards Guidelines.

Only complete nominations will be accepted. The nominating person will be notified by email or by phone of their incomplete nominations and will be allowed to re-submit the completed nominations within 24 hours of being notified. All nominations must strictly abide by the nomination requirements.

AWARD CATEGORIES

Awards are intended to recognize and celebrate the outstanding accomplishments of the New Brunswick cycling community in 2026.

It is the nominating person's responsibility to accurately select the categories entered. Velo NB, in consultation with the nominating person, may alter these selections.

Please note the following:

● There are no restrictions on the number of entries a nominating person/organization may enter.

● Previous recipients can be nominated even if they have won in previous years.

● An athlete may be entered in more than one category if the athlete competes in more than one event.

Phil Allen Award - The award goes to a young athlete who has shown exceptional dedication and improvement in the past year.

Philip Allen Award

Valmond Cormier Award - The award goes to a person or group who has made a notable contribution to cycling in the past year - essentially, a builder.

Coach of the Year Award - To honor and recognize an outstanding coach who has demonstrated exceptional leadership, dedication, and commitment to the development of cycling within our province. This award celebrates the tireless efforts of coaches who inspire, mentor, and shape the next generation of cyclists.

Fair Play Award - To a team, club, group, or individual that best exhibits the standards of fair play and sportsmanship throughout the year.

President's Awards - To the athlete that demonstrates outstanding performance in the season. Recognizing New Brunswick's top athletes competing in cycling within Velo NB, Cycling Canada, UCI, and other competitions around the world.

Four awards for the Junior Female, Junior Male, Senior Male, and Senior Female athletes. Junior athletes are age 18 and younger, and Senior athletes are aged 19 and above during the eligability period

Lifetime Achievement Award - For teams, clubs, groups and individuals who have made significant, long-term contributions to cycling within the province.

THE SELECTION PROCESS

How the Selection Committee is selected

The selection committee is made up of knowledgeable representatives from across the sport.

i) All selection committee members must sign a confidentiality agreement as required by Velo NB

ii) Individuals or clubs and teams nominated for an award are not eligible to sit on the selection committee.

iii) Members of the committee that may be affiliated with an individual or organization nominated for an award must declare this conflict and abstain from voting in the specified category.

iv) A designate of the Velo NB, acts as ex officio member of the selection committee.

v) The committee may discuss the eligible candidates amongst themselves, however individual ballots are confidential.

vi) All committee deliberations are confidential. The committee members may not reveal any details pertaining to the specifics of the selection process nor discuss the selection of screenings.

vii) All results remain confidential until the winners are announced by Velo NB.

How the voting process works

i) Nominations are received by Velo NB and checked for completeness and eligibility.

ii) The committee evaluates each nomination, ranks them according to 1st, 2nd, 3rd and so on in each of the categories.

iii) Each committee member submits their results to Velo NB.

iv) Velo NB tabulates all the results.

v) The nominee with the highest 1st, 2nd and 3rd place rankings are deemed the finalists

vi) The top three (3) candidates in each category are publicly announced as the finalists.

vii) The winners are announced at the Velo NB Awards.

Tied Nominations

The rule for tied nominations will be applied as follows: If there is a tie, the number of first place votes determines the winner. If a tie continues, then the number of second place votes will be counted to determine the winner, and so forth.



Lignes directrices des Prix Vélo NB

Préambule

Le présent document contient toutes les lignes directrices et les procédures de mise en candidature pour les Prix Vélo NB annuels. Veuillez lire attentivement ce document avant de soumettre un ou plusieurs formulaires officiels de mise en candidature. Veuillez noter que les candidatures doivent être remplies intégralement. [

Comment proposer des modifications aux lignes directrices

Vélo NB examinera les lignes directrices chaque année afin de déterminer si des modifications sont nécessaires pour l'année suivante. Veuillez transmettre vos commentaires, préoccupations et suggestions par écrit au plus tard le 31 janvier de l'année où les prix sont remis. Toute proposition de modification doit être envoyée à Vélo NB à l'adresse awards@velonb.ca.

Toute recommandation reçue après cette date sera examinée pour l'année suivante.

Calendrier des Prix Vélo NB

Événement/activité	Date limite
Période admissible pour les personnes candidates	Du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026
Distribution des trousses de mise en candidature	18 novembre 2026
Date limite de mise en candidature	18 février 2027
Vérification de l'admissibilité	Au plus tard le 24 février 2027
Examen des candidatures et sélection des finalistes	Au plus tard le 9 mars 2027
Avis aux finalistes	Au plus tard le 11 mars 2027
Annonce de tous les finalistes	Au plus tard le 12 mars 2027
Gala des Prix Vélo NB	18 avril 2027
Date limite pour soumettre des propositions de changements aux Prix Vélo NB pour les années futures	31 septembre 2027

PROCESSUS DES PRIX VÉLO NB

Aperçu

Vélo NB est l'organisme provincial régissant le cyclisme au Nouveau-Brunswick. Nous représentons l'ensemble des disciplines de notre sport, ainsi que les cyclistes récréatifs et les initiatives de défense des intérêts du cyclisme. Notre mission est d'offrir des occasions et du soutien aux cyclistes, athlètes, entraîneur(e)s et commissaires. Nous réalisons cette mission grâce au développement des athlètes, à l'organisation de compétitions et à la collaboration avec divers intervenants axés sur la croissance et la sécurité de notre sport. Vélo NB supervise également la reconnaissance des réalisations des cyclistes lors des Prix Vélo NB annuels.

Révision

Vélo NB s'engage à réviser annuellement les lignes directrices des prix afin de s'assurer qu'elles demeurent conformes aux meilleures pratiques.

Processus

Chaque année, Vélo NB lance un appel de candidatures pour les prochains Prix Vélo NB. Cet appel est transmis aux membres de Vélo NB ainsi qu'à ses organismes affiliés. [

Toute personne répondant aux critères d'admissibilité en vigueur des Prix Vélo NB peut être proposée. Les candidatures admissibles doivent porter sur des réalisations, performances, histoires ou contributions ayant eu lieu entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026. [

Le Prix Hommage à une carrière (Lifetime Achievement Award) tient compte des contributions du candidat ou de la candidate sur une période plus longue que celle mentionnée ci-dessus.

À la réception d'une candidature, Vélo NB vérifie sa conformité aux critères d'admissibilité et relève toute préoccupation, incohérence ou information manquante avant de la transmettre au comité de sélection. [

Le comité de sélection est composé de représentants compétents provenant de différents secteurs du cyclisme. Une fois que le comité a soumis ses votes, les finalistes sont avisés et invités à la cérémonie de remise des prix.

Vélo NB se réserve le droit de déterminer le nombre de récipiendaires pour chaque prix.

Finalistes

Vélo NB remet un trophée par catégorie. Des trophées additionnels peuvent être achetés par les autres récipiendaires d'une même catégorie; veuillez communiquer avec Vélo NB. [

ADMISSIBILITÉ

Qui peut être mis en candidature?

Chaque personne candidate doit :

i) être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e);
ii) être membre de Vélo NB en 2026 ou faire partie d'un club ou d'une équipe affiliée en règle;
iii) dans le cas des candidatures au Prix du président, être en règle relativement à la Politique canadienne antidopage dans le sport;
iv) dans le cas du Prix de l'entraîneur(e) de l'année, travailler activement avec un ou plusieurs athlètes

et détenir au minimum le statut « en formation » dans le cadre du PNCE;
v) les athlètes, entraîneur(e)s, équipes ou officiels professionnels sont admissibles si la performance a eu lieu lors d'un événement sanctionné par le CIO, le CIP ou l'UCI. [

Période d'admissibilité

Les candidatures admissibles concernent des performances ou des contributions réalisées entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026. La seule exception concerne le Prix Valmond Cormier.

Qui peut soumettre une candidature?

Toute personne peut proposer la candidature d'un individu ou d'une équipe aux Prix Vélo NB.

Comment soumettre une candidature?

La personne qui présente la candidature doit remplir le formulaire officiel de mise en candidature et le transmettre à Vélo NB par l'entremise du formulaire en ligne.

- Les candidatures doivent être soumises au moyen du formulaire officiel.
- Les candidatures doivent être accompagnées de :
    a) toute information pertinente relative aux compétitions ou autres activités connexes;
    b) une biographie de la personne candidate;
    c) tout document justificatif pertinent à la catégorie de mise en candidature (témoignages, déclarations sur l'impact dans la communauté ou le sport, etc.).
- Si une personne est mise en candidature dans plus d'une catégorie, veuillez vous assurer que chaque catégorie est indiquée dans le formulaire et que tous les documents justificatifs pertinents à chaque catégorie sont inclus.
- Toute question peut être adressée à : awards@velonb.ca.

La date limite de mise en candidature est le 18 février 2027 à 23 h 59.

Conditions de participation

La personne qui présente la candidature garantit que les renseignements fournis constituent un compte rendu exact et fidèle des réalisations de la personne, du club ou de l'équipe concernée.

Au besoin, elle peut fournir des preuves à l'appui des renseignements demandés par le comité de sélection afin de vérifier les classements, distinctions, témoignages ou autres renseignements

pertinents.

La personne qui présente la candidature ainsi que la personne candidate accordent à Vélo NB le droit d'utiliser les documents fournis à des fins promotionnelles, médiatiques ou de diffusion liées à son mandat.

La personne qui présente la candidature garantit que les personnes, clubs ou équipes concernés ont été avisés de leur candidature.

Elle garantit également que le formulaire officiel est accompagné de tous les documents requis. Si Vélo NB ou le comité de sélection détermine que les renseignements fournis sont inexacts ou incomplets, la candidature peut être jugée inadmissible.

Toute personne déclarée inadmissible peut porter la décision en appel devant le conseil d'administration de Vélo NB.

La personne qui présente la candidature reconnaît que le comité de sélection peut recommander au conseil d'administration de Vélo NB qu'aucun prix ne soit remis dans une catégorie donnée si les candidatures ne répondent pas aux normes d'admissibilité ou si un nombre insuffisant de candidatures a été soumis.

La signature du formulaire officiel de mise en candidature confirme la compréhension et l'acceptation des présentes lignes directrices.

Seules les candidatures complètes seront acceptées. La personne qui présente une candidature incomplète sera avisée par courriel ou par téléphone et disposera de 24 heures pour soumettre les renseignements manquants. Toutes les candidatures doivent respecter rigoureusement les exigences établies.

CATÉGORIES DE PRIX

Les prix visent à reconnaître et à célébrer les réalisations exceptionnelles de la communauté cycliste du Nouveau-Brunswick en 2026.

Il incombe à la personne qui présente une candidature de choisir correctement les catégories appropriées. Vélo NB peut modifier ces choix en concertation avec cette personne.

Veuillez noter :

- Il n'y a aucune limite au nombre de candidatures qu'une personne ou organisation peut soumettre.
- Les anciens récipiendaires peuvent être mis en candidature de nouveau même s'ils ont déjà remporté un prix.
- Un athlète peut être inscrit dans plus d'une catégorie s'il participe à plus d'une discipline ou épreuve.

Prix Phil Allen

Remis à un jeune athlète ayant démontré un engagement exceptionnel et une progression remarquable au cours de la dernière année.

Prix Valmond Cormier

Remis à une personne ou à un groupe ayant apporté une contribution notable au cyclisme au cours de la dernière année, essentiellement un bâtisseur ou une bâtisseuse.

Prix de l'entraîneur(e) de l'année

Remis à un entraîneur ou une entraîneure qui a fait preuve d'un leadership, d'un dévouement et d'un engagement exceptionnels envers le développement du cyclisme dans notre province. Ce prix souligne les efforts soutenus des personnes qui inspirent, encadrent et façonnent la prochaine génération de cyclistes.

Prix Esprit sportif

Décerné à une équipe, un club, un groupe ou une personne qui incarne le mieux les principes d'esprit sportif et de franc-jeu tout au long de l'année.

Prix du président

Attribué à l'athlète ayant démontré une performance exceptionnelle au cours de la saison. Il reconnaît les meilleurs athlètes du Nouveau-Brunswick qui participent à des compétitions relevant de Vélo NB, de Cyclisme Canada, de l'UCI ou d'autres compétitions à travers le monde.

Quatre prix sont remis : athlète junior féminin, athlète junior masculin, athlète senior féminin et athlète senior masculin. Les athlètes juniors sont âgés de 18 ans et moins, tandis que les athlètes seniors sont âgés de 19 ans et plus pendant la période d'admissibilité.

Prix Hommage à une carrière

Remis aux équipes, clubs, groupes ou personnes ayant apporté une contribution significative et durable au développement du cyclisme dans la province.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Composition du comité de sélection

Le comité de sélection est composé de représentants compétents provenant de l'ensemble du milieu cycliste.

Tous les membres du comité doivent signer une entente de confidentialité exigée par Vélo NB.

Les personnes, clubs ou équipes mis en candidature ne peuvent siéger au comité de sélection.

Tout membre ayant un lien avec une personne ou une organisation candidate doit déclarer ce conflit d'intérêts et s'abstenir de voter dans la catégorie concernée.

Une personne désignée par Vélo NB agit à titre de membre d'office du comité.

Les membres peuvent discuter des candidatures admissibles entre eux, mais les bulletins de vote individuels demeurent confidentiels.

Toutes les délibérations du comité sont confidentielles. Les membres ne peuvent divulguer aucun détail concernant le processus de sélection ni les évaluations réalisées.

Tous les résultats demeurent confidentiels jusqu'à leur annonce officielle par Vélo NB.

Fonctionnement du vote

Les candidatures sont reçues par Vélo NB et vérifiées quant à leur admissibilité et à leur intégralité.

Le comité évalue chaque candidature et les classe selon un ordre de préférence : 1re, 2e, 3e place, etc.

Chaque membre du comité transmet ses résultats à Vélo NB.

Velo NB compile l'ensemble des résultats.

Les candidats obtenant les meilleurs classements sont désignés finalistes.

Les trois (3) meilleurs candidats de chaque catégorie sont annoncés publiquement comme finalistes.

Les gagnants sont dévoilés lors des Prix Vélo NB.

Égalité des candidatures

En cas d'égalité, le nombre de votes de première place détermine le gagnant. Si l'égalité persiste, le nombre de votes de deuxième place est utilisé, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé.